



AFP

René Lucet

Notre enquête sur le suicide du directeur de la Caisse d'assurance maladie de Marseille

● **MARSEILLE:** Comment Gaston Defferre a fini par « lâcher » le directeur de la caisse d'assurance-maladie, provoquant son isolement et sa chute

PAGE 4

POURQUOI L'AFFAIRE LUCET EST DEVENUE L'AFFAIRE QUESTIAUX

Avant-hier matin, vers six heures, quand René Lucet a pointé sur sa propre tête le canon d'une arme à feu et a pressé sur la détente, la situation était, comme quelqu'un l'a écrit hier, celle du « geste le plus intime que l'homme puisse accomplir ». A cet instant précis, la rumeur du monde grondait bien loin du domicile marseillais du directeur de la Caisse primaire d'assurance-maladie des Bouches-du-Rhône.

Elle était à Jérusalem, sur les pas du président de la République, au Salvador entre deux tueries, en Pologne au lendemain du voyage à Moscou du général-premier-secrétaire-

Premier ministre-ministre de la Défense, en Belgique où venait d'avoir lieu un attentat meurtrier contre un centre cul-



DR

● **PARIS:** Pourquoi, malgré les erreurs de Nicole Questiaux, François Mitterrand ne peut pas désavouer son ministre, ce qui contraint Pierre Mauroy au silence

PAGE 5

● **ADMINISTRATION:** Comment un rapport d'inspection, adroitement orienté, a pu briser René Lucet, qui avait pourtant répondu point par point à toutes les accusations du ministère

PAGES 6 ET 7

● **NOYAUTAGE:** Comment la CGT et le PC qui, par des méthodes d'intimidation ou d'infiltration, s'emparent des leviers du pouvoir, ont obtenu le limogeage de René Lucet

PAGES 8 ET 9

● **ENJEU:** La caisse de Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône, qui a traité un budget de 5 milliards de francs en 1981, mobilise les syndicats et le PC

PAGE 10

France, la rumeur moulinaït des bruits de baisse conjoncturelle du prix de l'essence et de protestation des médecins des hôpitaux.

Mais quelques instants après que M. Lucet eut mis fin à ses jours, il n'était déjà plus question d'un de ces événements dramatiques qui secouent parfois le cercle d'une famille et de quelques amis. Ce n'était plus qu'un suicide parmi d'autres.

Il paraît que c'est « par milliers chaque jour que l'on dénombrait les suicides de ceux qui ont maille à partir, qui avec son patron, qui avec son syndicat, qui avec une adversité ne retenant l'attention de personne ».

Mais le geste désespéré de René Lucet n'entraîne pas à l'évidence dans cette catégorie domestique et anonyme. L'annonce de la nouvelle par les journalistes de radio, la dépêche tombée sur le fil de l'AFP au moment où la lumière du jour s'établissait sur la France, indiquaient sans ambiguïté que cette mort dramatique était une mort publique.

Une émotion perceptible

L'émotion perceptible qu'elle a provoqué dans tout le pays, la multiplicité des réactions, syndicales et autres, le rappel du contexte de crise dans lequel M. Lucet a pris la décision de se donner la mort, affirmaient bien fort que l'on était très loin du cadre étroit de la maison particulière dans laquelle, peu avant l'aube, un

coup de feu avait éclaté. Bien entendu, il y avait une affaire Lucet, une de ces affaires avec un grand A qui d'emblée prennent une ampleur nationale, s'installent sur le territoire national entier, s'imposent à l'esprit de chacun comme une évidence indiscutable.

La lecture des journaux d'hier matin l'a nettement confirmé. L'espace consacré par tous nos confrères à la présentation des faits, y compris dans des quotidiens comme « les Echos » dont l'habitude n'est pas de relater des suicides, clamait que l'affaire Lucet était une affaire de première grandeur: elle partageait les emplacements nobles avec un événement que beaucoup, ces jours derniers, avaient qualifié d'« historique », la visite en Israël de François Mitterrand, au lendemain même du jour où le président de la République avait prononcé les trois lettres iconoclastes OLP dans l'enceinte de la Knesset.

La grande importance de l'intérêt pris par l'opinion publique au suicide d'un haut fonctionnaire qui, depuis une dizaine de jours, était suspendu par l'autorité politique et protestait contre cette décision, était naturellement sans commune mesure avec ce qu'aurait souhaité le gouvernement.

Sympathies politiques

En acceptant de commenter le suicide de René Lucet, le Premier ministre avait implicitement reconnu jeudi qu'il ne s'agissait pas d'une affaire de second plan, mais il s'était

efforcé de minimiser les faits en voulant qu'ils ne soient qu'un « cas tragique ». Mme Nicole Questiaux, qui avait pris la décision de suspendre le directeur de la caisse d'assurance-maladie de Marseille, s'était empressée d'abonder dans le sens du chef du gouvernement. Mais le ministre de la Solidarité nationale a été plus malheureux dans ses paroles puisqu'il a fait allusion à une éventuelle « exploitation politique » de l'affaire: en protestant par avance contre cette possibilité, il lui ouvrait la porte. Il va de soi qu'aujourd'hui on est encore plus loin du simple drame familial qu'on l'était hier. Dans l'intervalle, l'affaire Lucet est devenue l'affaire Questiaux.

Les leçons du « Monde »

Il a été établi que René Lucet s'est suicidé après avoir été écarté de fonctions qu'il occupait efficacement et que s'il a été suspendu par son ministre de tutelle, c'est parce que celui-ci a cédé à la pression de syndicats proches de l'actuelle majorité gouvernementale. Il semble, en outre, que les sympathies politiques de M. Lucet, différentes de celles du pouvoir en place, n'aient pas été étrangères à cette décision. Mais Mme Questiaux, à condition qu'elle ait été à même de le nier, aurait pu et même aurait dû s'en expliquer. Or, du côté de son ministère comme de celui du gouvernement en général, la journée d'hier a été celle du grand silence gêné. De Bruxelles, Pierre Mauroy a bien accepté

de prendre la parole, mais cela a été pour déclarer: « Je ne veux rien dire ».

Un autre indice permet de conclure à la naissance d'une « affaire Questiaux »: un journal paraissant à Paris mais dont le titre affirme une vocation universelle et que ses affinités portent à soutenir le ministre de la Solidarité nationale — après tout, pourquoi ne pas le nommer: appeler « le Monde »? — s'est indigné que la plupart de ses confrères aient constaté l'existence d'une affaire Lucet et posé, parfois en termes vifs, des questions aux autorités qui ont suscité une situation tendue à la caisse d'assurance-maladie de Marseille. Ce quotidien, qui s'est arrogé depuis des années le droit de distribuer des leçons au reste de la presse, proteste contre les leçons que d'autres pensent pouvoir tirer des faits.

L'argumentation de ce journal, qui était une hypertrophie de ses façons habituelles et donnait de lui-même une image caricaturale, loin d'écarter les doutes, a au contraire accrédité le caractère éminemment politique des tenants et des aboutissants de ce qui n'était au départ que « le geste le plus intime que l'homme puisse accomplir ». Fort opportunément, le chef et l'inspirateur de l'équipe politique qui a ordonné la mise à l'écart de M. Lucet était absent de France hier et avant-hier tandis que s'y développait « l'affaire ». Mais il a regagné hier soir sa capitale. Attendons...

Renaud ROSSET